



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELOQUENTIA

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	L'ART ET LA PAROLE	
PARTENAIRE	Eloquentia	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
De la 4ème à la terminale	Bouches-du-Rhône	Les arts de la parole
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Musées, théâtres, opéra, radio, médiathèques, festivals culturels et artistiques...</p> <p>La délégation académique pourra conseiller les enseignants en leur donnant la liste de ses partenaires.</p>	<p>Prise de parole</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique théâtrale - Médiation culturelle - Enregistrements radio - etc... <p>Cette pratique artistique sera liée au choix du partenaire culturel.</p>	<p>Art oratoire</p> <p>Développement de l'esprit critique</p> <p>Le champ des connaissances explorées sera intimement lié au choix de la pratique artistique.</p>

PRÉSENTATION DU PROJET



Crédits : Eloquentia

1. Cadre du dispositif

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et l'association Eloquentia un parcours d'éducation artistique et culturelle est proposé aux enseignants pour mener leurs élèves vers une pratique maîtrisée de l'oral.

Ce projet entend favoriser la pratique de l'oral en recourant à des procédés permettant de faire progresser les élèves dans l'art oratoire tout en développant leur approche sensible de l'art.

Dans une démarche transversale et interdisciplinaire, l'action visera à développer le sens critique de l'élève et sa confiance en soi lors d'une prise de parole en lien avec une oeuvre. Elle lui permettra de transformer une expérience subjective et sensible en discours construit et orienté vers les autres. Ce dispositif permet en outre d'encourager les capacités d'échange et de dialogue avec un public.

Ces projets pourront avoir comme finalité la participation à une restitution en public, une restitution entre pairs (débat, présentation du travail et de la réflexion, etc..), un enregistrement, une production orale, etc...

2. Conditions du dispositif

- Les établissements scolaires ont la possibilité d'inscrire plusieurs classes sur un projet (ou bien de monter différents projets dans un même établissement scolaire).
- Les expérimentations menées sur l'année 2021-2022, ont démontré l'importance d'impliquer un partenaire culturel dans les projets, afin d'orienter les ateliers de prise de parole sur une thématique et d'atteindre des objectifs communs. Pour l'année 2022-2023, chaque classe devra donc présenter un projet en lien avec un partenaire culturel : théâtre, opéra, musée, radio, association, etc...L'accord du partenaire et les modalités de sa participation auront été définies avant le lancement du projet. La délégation académique pourra conseiller les enseignants en leur donnant la liste de ses partenaires.

Ce projet sera mené en lien avec une équipe d'enseignants (au moins deux). Les ateliers Eloquentia interviendront en co-construction avec les enseignants à l'origine du projet, les animateurs Eloquentia et le partenaire culturel.

3. Rappel des objectifs principaux

- Développer la prise de parole et acquérir des techniques de prise de parole, de placement de voix et de langage corporel ;
- Développer l'esprit critique, la culture de l'échange, du débat et du dialogue ;
- Développer l'écoute et le respect à travers la confrontation d'idées ;
- Favoriser le développement personnel, la confiance en soi et la confiance en l'autre ;
- Favoriser la mixité et l'inclusion sociale ;
- Favoriser l'accès à la culture ;
- Savoir exposer ses idées, développer l'argumentation en élaborant une pensée construite et développée ;
- Favoriser le collectif, le vivre ensemble et les valeurs citoyennes.

La pédagogie "Porter sa voix"

Les programmes Eloquentia s'appuient sur une pédagogie unique, détaillée dans le livre [Porter sa voix](#) écrit par Stéphane de Freitas, permettant l'enseignement de la prise de parole éducative.

Ces programmes ont pour objectif de permettre aux jeunes de s'exprimer et de renforcer leur confiance en eux à travers des exercices et des jeux nécessitant le recours à la prise de parole.

Cette pédagogie permet le développement personnel par un travail spécifique sur les savoir-être, l'intelligence émotionnelle et l'intelligence sociale. Elle vise aussi une meilleure prise de conscience de chaque individu au sein d'un groupe, notamment par un travail autour de dynamiques collaboratives et du développement de l'empathie.

Modalités d'intervention :

- Les interventions se font OBLIGATOIREMENT par demi-groupe (17 élèves maximum) ;
- Chaque demi-groupe doit avoir un adulte référent présent lors des ateliers (membre de l'équipe, CPE, documentaliste) ;
- Pour une classe, et donc 2 demi-groupes, 2 animateurs Eloquentia sont envoyés en simultané, sur le même créneau, pour faciliter la mise en place des ateliers ;
- Les séances doivent être hebdomadaires (hors vacances scolaires).

Format d'intervention et tarif de l'association Eloquentia

12h d'ateliers Eloquentia pour 1 classe (soit 2 demi-groupes bénéficiant de 12h chacun)	960€ (pour 2 demi-groupes, soit 1 classe)
--	---

Pour les établissements REP, REP+, QPV et les lycées professionnels, des devis adaptés peuvent être proposés.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le déroulé du projet s'inscrit dans le calendrier suivant :

- Mai- Juin : Constitution des équipes (deux personnes minimum), prise de contact avec un partenaire culturel, rédaction du projet et dépôt du dossier. Chaque classe dépose sa candidature sur le site indiqué en fin de document ;
- Juin : Comité de pilotage pour la sélection des projets. Les établissements qui proposent plusieurs classes seront prioritaires ;
- Fin juin-début juillet : Retour du comité de pilotage sur les classes retenues dans le projet. Un calendrier des ateliers dans les établissements retenus sera communiqué. Une première prise de contact avec les partenaires sera effectuée afin de délimiter les contours du projet ;
- Septembre – Octobre 2022 : Journée(s) de formation des enseignants dans le cadre du PAF assurée par un intervenant Eloquentia à partir de la pédagogie Porter sa voix afin de faciliter la co-construction du projet et favoriser une co-animation des ateliers avec les élèves. Cette journée est obligatoire et fait partie intégrante du projet;

Objectifs de cette formation :

- Sensibiliser à la Pédagogie « Porter sa Voix » ;
- Expliquer la mise en place des ateliers Eloquentia en classe ;
- Favoriser la co-construction des parcours Eloquentia avec les enseignants, les animateurs et le partenaire culturel. La préparation en amont des ateliers est indispensable pour permettre aux élèves de construire un contenu solide et porteur de leur future prise de parole. Le travail de la prise de parole doit être mis au service d'un projet artistique.
- Novembre à Mai : Interventions par groupe ;
- Juin 2023 : Restitution et valorisation attendue en fin de projet : enregistrement ou vidéo.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Professeure relais « Les arts de la parole »

Sophie Nicollet sophie.nicollet@ac-aix-marseille.fr

Chargée de domaine Lecture

Fanny Bernard daac.lecture@ac-aix-marseille.fr

Chargée de domaine Théâtre

Camille Berthot daac.theatre@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Association Eloquentia

Responsable Antenne Sud

Benjamin Hottin benjamin.hottin@eloquentia.world

Chargée des Opérations Antenne Sud

Constance Arnes constance.arnes@eloquentia.world

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur Adage entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prénom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets ;
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITES FINANCIERES

Collège

- Fonds propres de l'établissement ;
- Cités Éducatives : pour les établissements concernés par ces regroupements ;
- Une offre pass culture pourra être associée à ce projet pour les classes de la 4^e à la terminale.

Lycée

- Fonds propres de l'établissement ;
- Subvention à demander auprès de la Région (campagne INES) ;
- Une offre pass culture pourra être associée à ce projet pour les classes de la 4^{ème} à la terminale.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi-juin 2022.